



## **La Pigne de Magonty**

*Janvier 2010*

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

*Samedi 6 février 2010*

Maison de quartier de Magonty

#### **Ordre du jour**

**À partir de 8h30** : Accueil – Renouvellement des adhésions – Nouvelles adhésions

**9h00** : Assemblée générale ordinaire : bilan de l'année 2009

Rapports moral et financier 2009

Rapports d'activités des différentes commissions et des clubs

Élection des membres du conseil d'administration

Débat sur la vie du quartier en présence de Monsieur le Maire et des élus locaux

Questions diverses

**12h15** : Apéritif

**Voir au verso la liste des questions qui seront posées aux élus**

#### **Invitation à candidature**

##### **Conseil d'administration du Comité de Quartier**

Les candidatures doivent être déposées **avant le 5 février 2010**

- **soit sur papier libre** dans la boîte à lettres de la maison de quartier de Magonty

5, place de la Résistance 33600 PESSAC

- **soit par Internet** [pessac.magonty@free.fr](mailto:pessac.magonty@free.fr)



#### **Bulletin d'adhésion**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

souhaite adhérer au Comité de quartier de Magonty pour l'année 2010.

**Bulletin à retourner accompagné d'un chèque de 7 € libellé à l'ordre  
du Comité de quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC**

## Questions au Maire

### *Voirie*

#### **Aménagement des rues**

Il est incontestable que les travaux de voirie importants réalisés sur le quartier ont largement contribué à l'amélioration de la sécurité. Cependant la logique de tous ces aménagements réalisés par la CUB ne nous apparaît pas clairement.

- Réalisation d'axes prioritaires avec des panneaux de priorité sur toutes les voies sécantes ;
- Aménagement interdisant le stationnement sur la chaussée dégageant ainsi la voie de circulation et contraignant les véhicules à stationner sur les trottoirs.

Tout ceci conduit à favoriser la vitesse des véhicules sur ces voies ce qui entraîne la multiplication des passages surélevés et des coussins berlinois pour ralentir cette vitesse. Pendant ce temps les piétons sont parfois obligés d'emprunter la chaussée pour franchir les obstacles. Rappelons qu'il y a quelques années, le conseil municipal des enfants avait lancé une campagne sur les « voleurs de trottoir ». Sur ce point, le terme d'écologie et de cheminements doux passe par la préservation des trottoirs.

#### **Cartographie de la circulation automobile**

Les aménagements de l'avenue de Lattre de Tassigny vont avoir des répercussions certaines sur le quartier. Pour en mesurer les effets, il serait souhaitable de réaliser une cartographie du quartier avant et pendant les travaux de façon à établir un modèle de circulation pour le futur et ainsi établir un schéma d'aménagement à long terme du quartier. On constate en effet que chaque aménagement, même ponctuel, modifie l'ensemble du schéma de circulation et rejette le trafic sur des rues adjacentes qui ne sont pas adaptées, entraînant des problèmes de sécurité et de tranquillité pour les riverains.

#### **Rue des Bouvreuils**

Dans le projet d'aménagement du carrefour piste départementale-rue des Bouvreuils, il était prévu la pose de ralentisseurs et un léger déplacement de la piste, éloignant le croisement du virage (déplacement qui a longtemps été matérialisé par des Bali Road). La pose des ralentisseurs a été rapidement faite par la ville alors que le Conseil général n'est pas intervenu. Même si la haie faisant l'angle est mise aux normes, comme le préconise le Conseil général, ceci ne règlera que très partiellement le problème de la visibilité. La Mairie a-t-elle l'intention de poursuivre son action auprès du Conseil général ?

#### **Sécurisation rue de la Princesse**

Sur proposition du comité de quartier, la ville reconnaissait la nécessité d'abaisser la limitation de vitesse à 50 km/h entre l'avenue de Beutre et la rue de la Poudrière. Or actuellement la vitesse limite est toujours de 70 km/h. Cette mesure peut-elle être rapidement mise en application ?

### *Services*

#### **Réseau ADSL**

En 2008 le comité de quartier avait établi une carte de la desserte ADSL de Magonty mettant en évidence des zones de notre quartier ne disposant encore que d'un débit de 512 kb. La situation n'a pas évolué depuis. Mis à part quelques secteurs, le reste du réseau est vétuste ce qui contribue largement à la baisse des performances. Que peut faire la municipalité pour convaincre France Télécom qu'à Magonty le débit réel est loin du débit théorique qui, en l'occurrence, pourrait apparaître comme relativement satisfaisant.

#### **Téléphonie Mobile**

Une demande d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile à Romainville a été faite par Orange en remplacement de l'antenne des Bouvreuils. La charte signée entre la ville, la Fédération des syndicats et comités de quartiers de Pessac et les opérateurs sera-t-elle bien respectée ?

#### **Transports en commun**

Les transports en commun sont toujours un problème pour les quartiers excentrés et c'est ce qui incite peu les gens à les utiliser. Avec l'arrivée du tramway à l'Alouette, qu'en est-il du projet de navette circulaire pour desservir le tram ?

Les parents d'élèves s'inquiètent également de la desserte du collège Alouette et du Lycée Pape Clément (durée du trajet, synchronisation avec les horaires de sortie...). Le projet de desserte du lycée par la ligne 4 demande un changement de bus d'où un trajet plus long et la traversée de l'avenue Pasteur pour prendre la correspondance ce qui est une solution nettement en retrait par rapport à la desserte actuelle.

#### **Tempête**

Magonty a la chance d'être un quartier très boisé mais s'avère très vulnérable aux tempêtes qui provoquent régulièrement des coupures prolongées du courant électrique et du téléphone. Le comité de quartier, après la tempête de janvier 2009, avait demandé que soient identifiés les points critiques du réseau de façon à prévoir les actions à mener. À ce jour et à notre connaissance, ERDF n'a apporté aucune réponse.

#### **Défibrillateur**

Sur quel critère a été faite la répartition des défibrillateurs ? Pour être efficace, un défibrillateur doit être associé à une réanimation cardio-pulmonaire. Est-ce qu'il est prévu de former les habitants à l'urgence cardiaque ?

### *Loisirs*

#### **Terrain de loisir de Magonty**

Le terrain de loisir de Magonty a longtemps été géré par le syndicat de quartier. À sa demande, des jeux avaient été installés et largement utilisés jusqu'à leur démantèlement pour vétusté. Ce terrain est maintenant sous l'autorité de la ville. Cette année, il a été utilisé 35 jours, soit pratiquement tous les week-ends des beaux jours. Il constitue l'extrémité du parc du Bourgailh et assure la liaison avec la voie sur berge vers le Bois des sources du Peugue ; il est de ce fait traversé par de nombreux promeneurs. Or l'abri est complètement délabré et présente même un certain danger. Il nous semble indispensable de réhabiliter ce lieu très agréable. Existe-il une étude en cours et pouvons-nous être associés à ce projet ?

#### **Maison de quartier**

À l'assemblée générale de 2009, il avait été question d'un projet de réhabilitation de la maison de quartier. La chaudière a été changée mais malgré l'augmentation de sa capacité thermique, elle ne permet pas de compenser la perte due à une mauvaise isolation du bâtiment. D'autres travaux sont-ils à l'ordre du jour ?

#### **Projet itinéraires verts du quartier**

En 2009, le comité de quartier a adressé à la Mairie un dossier sur un projet de cheminements verts. Depuis, ce dossier a été complété par un inventaire des aménagements à réaliser. Dans le cadre de la poursuite de l'aménagement de la rue de Poudrière, des travaux correspondant à ce projet ont d'ailleurs déjà été entrepris par la CUB. Nous souhaiterions qu'un programme de petits travaux soit rapidement mis en place et qu'une programmation à plus long terme soit établie, cette réflexion s'intégrant parfaitement dans les projets « Développement durable et Agenda 21 » de la Mairie.